Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_014-DE

DCM DU 22 JANVIER 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.014*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **22 janvier** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 16 janvier 2026 - **Date d'affichage** : 23 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

20 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Alain CLÉRY, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Éric GOSSET, Grégory PRENVEILLE, Jonathan RAULT, Ronan SALAÜN et Mesdames Claire BRIDEL, Sophie CARADEC, Lydia DERIEUX, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Marie-Christine LESNÉ, Rozenn PIEL, Elsa ROUSSEL et Anne VIOT.

9 excusés : Messieurs Laurent BERTIN, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Yannick DANTON, Mickaël ROSETZKY et Mesdames Julie AUBAUD, Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Alexandra MARIE, Laëtitia NOËL et Anne-Laure OULED- SGHAÏER,

9 pouvoirs : Messieurs Laurent BERTIN (qui a donné pouvoir à Grégory PRENVEILLE), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Yannick DANTON (qui a donné pouvoir à Alain CLÉRY), Mickaël ROSETZKY (qui a donné pouvoir à Jean-Christophe GILBERT) et Mesdames Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H), Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET), Alexandra MARIE (qui a donné pouvoir à Elsa ROUSSEL), Laëtitia NOËL (qui a donné pouvoir à Lydia DERIEUX) et Anne-Laure OULED- SGHAÏER (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_014-DE

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE JACQUES PRÉVERT – SOLLICITATION DU FINANCEMENT BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 DE LA RÉGION – ACTUALISATION DE LA DCM N°2024.277

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Jacques BELLONCLE, Conseiller municipal délégué aux Finances, Marchés publics et au Suivi des contractualisation, rappelle à l'assemblée qu'en novembre 2024, le conseil municipal a sollicité un financement régional au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne (BVPB) (délibération n°2024.277).

Depuis novembre 2024, certains éléments se sont précisés. Il convient donc d'actualiser le plan de financement de cette opération.

Pour rappel, le projet consiste en la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

La réalisation de ce projet va ainsi permettre de :

- Disposer d'une salle de restauration mieux adaptée à l'accueil des élèves,
- Améliorer les conditions de travail du personnel de restauration et d'animation exerçant leurs missions au bénéfice des élèves,
- Respecter les normes sanitaires en vigueur (et notamment le principe de « marche en avant »)

Le plan de financement prévisionnel actualisé pour ces travaux est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL -
Construction d'un nouveau restaurant scolaire pour l'école publique Jacques Prévert
Janvier 2026

Dépenses prévisionnelles	
Maîtrise d'œuvre	201 630 €
Travaux	2 016 300 €
Etudes - SPS - contrôleur technique - analyse de sol - relevé	25 000 €
Enveloppe complémentaire	60 489 €
Total HT	**2 303 419,00 €**

Recettes prévisionnelles	
DETR 2024 (notifiée)	210 000,00 €
Bien vivre partout en Bretagne (Région Bretagne)	262 943,00 €
Autofinancement restant de la ville	1 830 476,00 €
Total HT	**2 303 419,00 €**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel actualisé de la construction du nouveau restaurant scolaire de l'école publique Jacques Prévert de Liffré ;
- SOLLICITE un financement au titre de Bien vivre Partout en Bretagne auprès des services de la Région Bretagne ;

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260122-2026_014-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la sollicitation de ces subventions.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr